

IDEGREEN DEGRAISSANT SOL AUTOLAVEUSE

Réf 1808

1. PROPRIETES :

IDEGREEN DEGRAISSANT SOL AUTOLAVEUSE s'utilise pour dissoudre les huiles, graisses, essences sur sols et surfaces lisses.

Peut s'utiliser dans les domaines suivants :

- **INDUSTRIEL y compris agro alimentaires:**

Elimine les « graisses moteurs », graisses ou huiles des équipements et des machines.

Emulsionne rapidement et sans danger les huiles, graisses, essences, suies et cambouis.

Le produit est un anti adhésif soudure dit: « anti-graton » (aluminium ou inox).

Rénove les aluminiums et les inox.

Nettoyages intensifs des sols, ne laisse aucun résidu glissant, n'attaque ni les peintures ni les époxydes.

- **AGRICOLE :** Elimine les « graisses moteurs » ou huiles sur matériel agricole.

Dé-colmate les filtres à engrais.

- **COLLECTIVITE :** Peut s'utiliser dans les cuisines, produit conforme à la réglementation sur le contact alimentaire.

Elimine les graisses cuites ou caramélisées, sur fours et hottes de cuisson.

Nettoyage des sols : avec une auto-laveuse ou manuellement.

2. MODE D'EMPLOI :

IDEGREEN DEGRAISSANT SOL AUTOLAVEUSE s'utilise dilué :

- en autolaveuse de 2% à 5% selon les salissures.
- en machine haute pression de 5% à 7% selon l'utilisation

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide ambré
pH :	11,00 +/- 0,50
Densité en g/cm ³ :	1,04 +/- 0,02
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants :	Entre 5% et 15% de : agents de surface non ioniques - 5% de : polycarboxylates

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4x5L.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre anti poison de Nancy (N°1808) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur le site : www.hydrachim.fr .

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

*Produit conforme au règlement 2092/91, REPA8, pour le nettoyage des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Conforme à la législation relative au nettoyage des surfaces se trouvant au contact des denrées alimentaires selon l'arrêté du 08/09/1999 pris pour l'application de l'article N°11 du décret 73-138 du 12/02/1973.

N° de révision 30-04-2014